



La Confédération Générale du Travail

*« Pour un service public de l'Équipement et de
l'Environnement au service du public »*

Le Courrier

du Militant de l'Équipement et de l'Environnement

Site fédéral : www.equipement.cgt.fr

N° 1321 du 11 Mars 2009

Tous en grève et en manifestation le 19 mars

Sommaire

	<u>PAGES</u>
1. Agenda	2
2. Infos brèves	2
3. Action unitaire et interprofessionnelle du 19 mars :	
- Préavis de grève fédéral	3
- Tract fédéral	4-5
- Communiqué C.G.T. – Fonction Publique	6
- Communiqué intersyndical de la Fonction Publique	7
- Affiche pour le 19 mars	8
4. Communiqué fédéral suite au lancement du « Grenelle de la Mer »	9-10
5. Compte rendu de l'audience du 6 février Cabinet/C.C.A.S.	11-12
6. Questionnaire sur le renouvellement des C.L.A.S.	13-14
7. Compte rendu Commission budgétaire du 10 février du C.C.A.S.	15
8. Déclaration liminaire de la CGT au CCHS du 10 mars 2009	16-17
9. Communiqué : Quand E. WOERTH ne dit pas la vérité	18
10. Note du Ministère sur les D.A.S. 2008 prolongées à fin mars 2009.	19
11. Affiche pour les élections du 2 avril : C.A.P. – C.C.P. – C.A.D.	20



AGENDA

Mardi 10 mars 2009 :

Réunion du C.A.S.

Mardi 10 mars 2009 :

Réunion du CCHS du Meeddat

Mardi 10 mars 2009 :

Réunion UGFF sur le R.A.F.P.

Mercredi 11 mars 2009 :

Réunion de la commission 2 du CCAS
Logement et restauration

Mercredi 11 et Jeudi 12 mars 2009 :

Journées d'étude fédérale sur l'ingénierie publique et Développement Durable

Jeudi 12 mars 2009 :

Réunion du groupe d'échanges du MEEDDAT

Vendredi 13 mars 2009 :

Audience CGT au Meeddat sur le R.S.T.

Lundi 16 mars 2009 :

Réunion fédérale sur les attachés

Mardi 17 mars 2009 :

Réunion de la C.M.F.P.

Mardi 17 mars 2009 :

Bureau de l'Ugff

Mercredi 18 mars 2009 :

Réunion confédérale des animateurs de la vie syndicale

Jeudi 19 mars 2009 :

Journée d'actions intersyndicales et interprofessionnelles

Vendredi 20 mars 2009 :

Réunion OS/Meeddat sur le secteur maritime

Vendredi 20 mars 2009 :

Réunion du collectif fédéral D.O.M.

Mercredi 25 mars 2009 :

O.S./Meeddat – groupe de travail D.I.R.

Mercredi 25 mars 2009 :

Réunion du groupe 1

Mercredi 25 mars 2009 :

C.G.T./Meeddat sur mesures catégorielles 2009

Jeudi 26 mars 2009 :

Secrétariat fédéral

Vendredi 27 mars 2009 :

Réunion du groupe d'échanges du Meeddat

Lundi 30 mars 2009 :

Réunion du groupe de travail fédéral sur l'outil syndical

Lundi 30 mars 2009 :

Réunion du groupe de travail fédéral sur les statuts fédéraux

Mardi 31 mars 2009 :

Bureau de l'UGFF

Jeudi 2 avril 2009 :

Elections aux C.A.P., C.A.D. et C.C.P.



INFOS BREVES

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

- Arrêté du 16 février 2009 autorisant au titre de l'année 2009 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites du concours pour le recrutement d'élèves administrateurs des affaires maritimes.
- Arrêté du 16 février 2009 autorisant au titre de l'année 2009 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites des concours sur épreuves et sur titres pour le recrutement d'élèves stagiaires administrateurs des affaires maritimes.
- Arrêté du 18 février 2009 fixant au titre de l'année 2009 le nombre de places à pourvoir aux concours pour le recrutement de contrôleurs des transports terrestres.
- Arrêté du 12 février 2009 modifiant l'arrêté du 16 novembre 2007 fixant le montant de l'indemnité de contraintes de service allouée à certains agents du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables
- Décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement.
- Arrêté du 19 février 2009 autorisant au titre de l'année 2009 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'aviation civile au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire – direction générale de l'aviation civile et Météo-France.
- Arrêté du 21 janvier 2009 fixant au titre de l'année 2009 le nombre de places offertes au concours unique interne à caractère professionnel d'accès des ingénieurs des travaux publics de l'Etat, des ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile, des ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat et des ingénieurs des travaux de la météorologie au corps des ingénieurs des ponts et chaussées.



FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE PROFESSIONNELLE Déclaration de la Cgt

Après plusieurs mois de négociations, les organisations syndicales représentatives de salariés et des organisations d'employeurs sont parvenues à l'Accord National Interprofessionnel du 7 janvier 2009 sur le développement de la formation tout au long de la vie professionnelle. Jusqu'au terme de la négociation, la CGT a voulu être utile dans l'intérêt des salariés, des entreprises et de la nation. Consciente des enjeux, elle a pleinement assumé ses responsabilités pour que l'argent qui appartient aux salariés soit utilisé pour former dans et hors de l'entreprise, augmenter le niveau de qualification et émanciper les personnes.



COLLECTIF BUDGETAIRE Le Gouvernement doit revoir sa copie et adopter des mesures budgétaires et fiscales à la hauteur de la crise

Les dernières prévisions gouvernementales font état d'une baisse du produit intérieur brut (PIB) de 1,5 % en 2009. Ces prévisions, qui risquent de s'avérer encore trop optimistes, montrent bien que la crise est beaucoup plus profonde que ne le laissent croire nos responsables politiques et donnent à penser que ceux-ci n'en mesurent pas bien l'ampleur.



HÔPITAL PUBLIC Quel plébiscite ! La vérité enfin !

Tous les sondages le confirment, la population fait confiance au service public hospitalier. Majoritairement, elle pense qu'il remplit ses missions, qu'il est certes comparable au privé pour sa fiabilité ou la qualité des soins, mais qu'il reste largement plus accessible financièrement. La proximité, la dimension humaine est demandée. Son personnel est jugé compétent mais très insuffisant en nombre, 92,5 % pense qu'il faut augmenter les emplois dans les hôpitaux publics.



LOGEMENT La majorité parlementaire réduit les moyens du droit au logement

En votant la loi dite Loi de Mobilisation pour le Logement et de Lutte contre l'Exclusion (MOLLE), la majorité parlementaire de l'Assemblée Nationale vient de décider d'institutionnaliser le désengagement de l'Etat dans les politiques publiques du logement, de la rénovation urbaine et de l'amélioration de l'habitat. A cette fin, elle contraint le 1 % Logement des salariés à se substituer à l'Etat.



CHOMAGE La fuite en avant des chiffres doit amener Pôle Emploi à travailler différemment

Triste record. Avec 90.000 demandeurs d'emploi en plus en janvier dernier, la fuite en avant se confirme bel et bien en matière de chiffres du chômage. Plus que jamais, le décalage est criant entre la gravité de la situation et les réponses apportées par le chef de l'Etat et son gouvernement.



SANS PAPIERS 73 travailleuses régularisées par l'action

73 salariées des services à la personne, étrangères sans papier sur un total de 90 qui avaient déposé un dossier de régularisation avec la CGT et Droits Devant ont été régularisées. Les dossiers des autres devraient suivre ce qui laisse augurer de possibilités de régularisation plus nombreuses dans un secteur où n'a demande de main d'œuvre est très forte.



BOUYGUES ET VINCI Des actionnaires bien nourris, des salariés oubliés

Les 2 plus grands groupes du BTP – BOUYGUES et VINCI – viennent de publier leurs résultats et se félicitent des profits engrangés. La hausse des profits affichée est la plus forte du CAC 40 avec une progression de près de 10 %.

Selon les calculs de la fédération CGT de la Construction, cela revient à dire que « chaque salarié de ces groupes a gagné plus de 10.000 euros de profit ». En 2008, le travail de chaque salarié de VINCI a permis de payer 5.000 euros de dividendes aux actionnaires (823 millions d'euros de dividendes versés pour 160.000 salariés). Chaque salarié de ce groupe a ainsi versé 2.500 euros aux retraités anglo-saxons. Chez BOUYGUES, les dividendes versés aux actionnaires ont été multipliés par 6 en 9 ans, par 3,5 chez VINCI depuis la création du groupe, il y a 8 ans.

La suite sur : www.cgt.fr



**FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Monsieur Jean-Louis BORLOO
Ministre d'Etat

*Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement
durable et de l'aménagement du territoire
246 Bd Saint-Germain
75007 Paris*

Montreuil, le 6 mars 2009

Objet : Préavis de grève pour le 19 mars 2009.

Monsieur le ministre,

Le 29 janvier dernier, plusieurs millions de manifestants ont défilé dans toute la France. Depuis, le gouvernement n'a apporté aucune réponse. Y compris, le « sommet social » du 2 mars dernier à confirmé les profonds désaccords entre les ministres Woerth et Santini et les syndicats de la fonction publique.

Aussi, l'ensemble des organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, CFTC, CGC, Solidaires) ont décidé d'appeler à une nouvelle journée d'action interprofessionnelle le 19 mars prochain.

La Fédération nationale CGT de l'équipement et de l'environnement s'inscrit dans cette journée d'action.

Elle appelle l'ensemble des personnels du ministère à faire grève pour exiger :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et un moratoire immédiat sur celles contenues dans le budget 2009
- l'ouverture urgente de négociations salariales visant en particulier à augmenter significativement la valeur du point et à réévaluer l'ensemble de la grille indiciaire pour améliorer la carrière des agents
- L'arrêt des délocalisations ainsi que la fermeture de services du ministère.

Je vous prie donc de bien vouloir considérer la présente comme valant **préavis de grève pour la journée du 19 mars 2009**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaire décalé.

Je vous prie de croire, monsieur le ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Pour la fédération nationale CGT
de l'équipement-environnement,*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicolas Baille'.

Nicolas BAILLE
Secrétaire général adjoint



Patrons
42
milliards d'euros

Salariés
2,8
milliards d'euros

Le compte n'y est pas !

La mobilisation doit s'amplifier le 19 mars

Le 29 janvier dernier, 2 500 000 manifestants ont défilé dans tout le pays, pour dire haut et fort au chef de l'État, au gouvernement et au patronat que les salariés, les retraités, les privés d'emploi, ne sont en rien responsables de la crise et refusent d'en être les premières victimes.

Les personnels du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT) ont pris une part importante tant dans les cortèges et dans la participation à la grève. Le 29 janvier, le taux de grévistes au MEEDDAT a été de l'ordre de 40%. Il a même dépassé 50 % dans certains services. Ce n'est pas la peur qui explique cet événement social exceptionnel mais bien la ferme volonté de dire «ça suffit !» et d'imposer d'autres choix économiques et sociaux.

Certes, N. Sarkozy a été obligé d'entendre la rue et a tenté de désamorcer le mécontentement social en convoquant, le 18 février, un sommet social. Force est de constater qu'entendre n'est pas écouter. De ce point de vue, les décisions annoncées relèvent plus du saupoudrage et de l'incantation que de véritables mesures structurelles permettant de sortir de la crise économique. D'autant plus qu'elles n'ont pas remis en cause les réformes antérieures.

Comparés aux quelque 42 milliards d'euros (paquet fiscal, suppression de la taxe professionnelle, aide aux banques) consentis au patronat et à la finance, le président accorde à peine 2,8 milliards d'euros qui ne bénéficieront pas à la majorité des salariés les plus frappés par la crise.

Si l'ensemble des organisations syndicales n'est pas convaincu par la prestation de Sarkozy, c'est aussi vrai pour 60% des Français, selon un récent sondage.

Les salariés du privé et ceux du public, les retraités, les privés d'emploi n'en peuvent plus des fins de mois de plus en plus difficiles, où le 30 du mois devient le 15.

Selon le baromètre de la fonction publique du Crédit Social des Fonctionnaires, 79% des fonctionnaires constatent un affaiblissement de leur pouvoir d'achat au cours des 12 derniers mois...

En effet, entre le 1^{er} janvier 2000 (date du dernier accord salarial) et le 30 novembre 2008, le point d'indice accuse un retard de 8,24% sur les prix (indice INSEE hors tabac), soit une perte de plus de 1% par an, en dépit du ralentissement de l'inflation ces derniers mois.

L'arrivée de Sarkozy et de son gouvernement a marqué une nette aggravation de la situation. Ainsi, la valeur du point d'indice a crû deux fois moins vite que les prix entre le début 2000 et la fin mai 2007 mais trois fois et demi moins vite depuis juin 2007.

(Suite au verso)

Dans le même temps, la faible revalorisation des traitements et l'accumulation des mesures ponctuelles et très insuffisantes sur la grille indiciaire ont contribué à la fois à une «smicardisation» des salaires dans la fonction publique et à un tassement de l'ensemble des carrières. Cette situation conduit à une multitude d'actions pour l'augmentation du régime indemnitaire

En agissant de la sorte, le gouvernement considère que le point d'indice et la grille indiciaire ne sont plus la référence centrale pour tous les fonctionnaires et agents publics en matière de politique salariale, préférant développer le salaire au mérite, l'intéressement ou autre Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (GIPA).

Cette politique contraint la très grande majorité des personnels de la fonction publique comme des salariés en général à se serrer la ceinture au moment où les entreprises du CAC 40 ont dégagé 85 milliards de profits en 2008.

Surmonter la crise implique non seulement des mesures urgentes en faveur de l'emploi, des rémunérations et des politiques publiques, mais également un changement radical de politique.

Au lieu d'entreprendre des réformes structurelles réformant notre système économique, le président de la République « garde son cap » en matière de démolition du service public et de destruction de l'emploi public, impactant l'ensemble des services publics :

- Dans le secteur de la santé : après la mise en place de la tarification à l'activité, le projet de loi « Hôpital, Santé, Patients et Territoires », en discussion au Parlement, constitue une véritable arme de guerre contre l'hôpital public et les emplois qui en découlent.
- Les services de l'Etat, à travers la Révision Générale des Politiques Publiques, la suppression d'un fonctionnaire sur deux, la réforme territoriale de l'Etat sont fortement touchés.
- La Fonction publique territoriale n'est pas en reste. En supprimant la taxe professionnelle en 2010, Sarkozy et son gouvernement privent les collectivités locales de plus de 28 milliards, soit 44,3% de la fiscalité locale. Cette mesure vient s'ajouter au bouclier fiscal et autres baisses des dotations d'Etat ou de remboursement de la TVA. L'ensemble aura des conséquences en termes d'investissement public mais également d'emploi public territorial, de conditions de travail,...



Pour cela, la Fédération CGT de l'Équipement-Environnement revendique :

► **L'arrêt des suppressions d'emplois** et un moratoire immédiat sur celles contenues dans le budget 2009.

► **Une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice** portant le salaire minimum de départ en catégorie C à 1.600 euros, le rattrapage des pertes de salaire cumulées depuis 2000, l'intégration des primes dans le traitement, une réforme complète des grilles indiciaires, la reconnaissance des qualifications.

► **Une retraite équivalente au moins à 75% sur traitement (primes comprises)**, avec un minimum garanti au moins au niveau du SMIC et le retour à l'indexation des pensions sur les salaires.

► **défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale.**

► **Face à la révision générale des politiques publiques (RGPP)**, elle rappelle sa détermination pour le **développement d'un service public de qualité**, doté de tous les moyens nécessaires pour répondre encore mieux aux besoins sociaux et de solidarité.

► **L'arrêt des délocalisations** et de la fermeture de services du ministère.

► **Un dialogue social véritablement renoué**, accompagné de moyens nouveaux et basé sur la représentativité.

Les luttes menées notamment en Guadeloupe, en Martinique et dans le secteur universitaire démontrent que le rapport de force permet d'obtenir des résultats.

62% des Français soutiennent la journée de mobilisation sociale du 19 mars :

Soyons des millions en grève et en manifestation ce jour-là,

pour contraindre Sarkozy, son gouvernement et le MEDEF à changer de politique économique et sociale, à entendre et écouter la rue !



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC

COMMUNIQUE CGT FONCTION PUBLIQUE

Les ministres ne veulent toujours rien entendre :

toutes et tous dans l'action le 19 mars 2009

Comme on pouvait s'y attendre, le « sommet social » de la fonction publique réuni ce matin, a confirmé les profonds désaccords entre les ministres et les organisations syndicales, porteuses des légitimes exigences des personnels.

Aux revendications incontournables rappelées en particulier par la CGT, Eric WOERTH a maintenu son cap libéral, aux antipodes des attentes des salariés, mais aussi des besoins de la population.

- Sur les négociations salariales immédiates avec des augmentations de la valeur du point d'indice : RIEN !
- Sur l'arrêt des suppressions d'emplois, ainsi que des créations partout où le besoin en est criant : PAS QUESTION DE BOUGER D'UN IOTA.
- Sur les retraits des projets de privatisation de la poste, des projets de lois « mobilité et parcours professionnels » et « Hôpital Patients Santé Territoire » : AUCUNE REPONSE.

Bref, sur l'essentiel, le gouvernement demeure sourd aux revendications portées par les personnels et soutenues par la très grande majorité de la population. Au nom d'un soi disant « civisme », les agents de la fonction publique devraient accepter sans revendiquer, le démantèlement aggravé de leur outil de travail, du statut et la réduction de l'intervention publique. A-t-on demandé aux responsables de la crise de faire preuve de civisme ? La provocation atteint son paroxysme !

Au fond, le Président de la République et ses ministres, ont été contraints d'organiser cette pseudo concertation sous la pression des centaines de mobilisations dans nos secteurs et du puissant 29 janvier, mais ils s'entêtent toujours à ne rien céder sur les revendications majeures. Belle conception du dialogue social !

Dans ces conditions, la journée unitaire et interprofessionnelle d'action, de grève, et de manifestations du 19 mars prochain, est encore plus incontournable qu'hier.

La CGT fonction publique appelle tous les personnels à participer massivement, dans l'unité la plus large, à cette nouvelle mobilisation et à exiger des réponses qui soient porteuses de « mieux vivre, mieux travailler et mieux répondre aux besoins des populations ».

Montreuil, le 3 mars 2009

Paris le 4 mars 2009

COMMUNIQUE DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE LA FONCTION PUBLIQUE



Les organisations syndicales de la Fonction Publique déplorent que, lors de la réunion multilatérale du 3 mars, les ministres de la Fonction Publique n'aient pas répondu aux principales revendications qu'elles avaient collectivement exprimées, notamment celle de l'arrêt de la politique aveugle des suppressions d'emploi avec un moratoire pour 2009 et celle d'une négociation salariale visant à une augmentation significative de la valeur du point d'indice et à une reconstruction de l'ensemble des grilles indiciaires.

Le Ministre Eric Woerth s'est contenté de réaffirmer les choix du gouvernement, sans tenir compte ni des attentes de la population pour des services publics de qualité permettant de répondre encore mieux aux besoins sociaux et de solidarité, ni des attentes des personnels dont témoigne l'exceptionnelle mobilisation du 29 janvier dernier.

Les organisations confirment leur appel aux agents de la Fonction Publique pour qu'ils participent massivement à la journée interprofessionnelle unitaire du 19 mars, en préparant grèves et manifestations avec l'ensemble des salariés.

DES VRAIES
SOLUTIONS
MAINTENANT

ENSEMBLE
LE 19 MARS

SALAIRES

PROTECTION SOCIALE

SERVICES PUBLICS

RETRAITE

EMPLOIS



Une force
à vos côtés

www.cgt.fr



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Communiqué fédéral suite au lancement du « Grenelle de la Mer »

Le Ministre Jean-Louis Borloo a, à l'occasion du lancement du « Grenelle de la Mer », le 27 février 2009, annoncé la réforme des services déconcentrés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT) en charge de la mer et du littoral.

Le Ministre jugeant que les aspects mer, maritime et littoral ont été insuffisamment traités lors du Grenelle de l'Environnement, voici à nouveau le processus de concertation à 5 (Etat, Collectivités territoriales, la profession, les associations et les syndicats) remis en selle en vue de concerter, de négocier avec les partenaires du Grenelle, des mesures pour une politique publique maritime globale et des activités littorales intégrées portant les engagements du développement durable.

Les exigences sociales, environnementales et les enjeux des activités maritimes, littorales, de sécurités et de l'enseignement maritime doivent être pris en compte dans le cadre de ce processus de Grenelle.

La Fédération nationale CGT Equipement-Environnement trouve pour le moins édifiant que le Ministre avant toutes négociations et engagements, arbitre, dans la logique de la RGPP de contraction des moyens publics, l'organisation et les moyens des services déconcentrés du ministère pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie nationale pour la mer.

La Fédération nationale CGT Equipement-Environnement déplore le manque total de dialogue social car bien entendu aucune concertation n'a eu lieu et les agents concernés se sentent méprisés. Cela d'autant qu'en regard de ces enjeux la CGT a, depuis longtemps, pointé l'exigence d'une instance de dialogue commune aux activités mer, marine, littorale, eau, pollution et biodiversité relevant de la compétence du périmètre du MEEDDAT. Le Comité Technique Paritaire Ministériel (CTPM) consacré exclusivement à ces questions doit être réuni car seule instance de nature à avoir une vision globale intégrée avec l'ensemble des agents et salariés concernés dans tous ces domaines.

L'effet d'annonce de la réforme des services concernés ne fait ni une politique maritime, d'aménagement du littoral, de protection, ni ne porte une véritable organisation et les moyens nécessaires pour la mise en œuvre des engagements à venir. On ne peut pas « mettre la charrue avant les bœufs ».

A l'instar du processus du Grenelle de l'Environnement, pour lequel la CGT s'est mobilisée pour porter sa conception et défendre les intérêts des salariés, celui de la Mer est attendu du local au national et à l'échelle européenne (livre « bleu » mer) par les collectivités, les populations et les salariés.

Nul ne pourra admettre de rupture entre les futurs engagements et les moyens de mise en œuvre des politiques publiques avec l'accompagnement financier et humain à la hauteur des enjeux au sein du MEEDDAT.

La réforme des services déconcentrés ne peut faire l'économie d'une réflexion sérieuse (autre ment que celle dogmatique de la RGPP) approfondie avec l'ensemble des personnels.

La CGT sera toujours présente pour faire valoir les intérêts professionnels (missions, formations, qualifications des agents), les recrutements nécessaires pour s'investir et travailler au sein du MEEDDAT ; comme elle le sera mobilisée confédéralement au sein des Groupes de travail annoncés dans le cadre du « Grenelle de la Mer ».

La CGT exige pour le moins de suspendre toutes décisions de réduction des emplois publics et de réorganisation des services. Aucune visibilité des services n'apparaît à l'échelon départemental notamment.

Le 19 mars prochain lors de la journée de mobilisation unitaire interprofessionnelle, la CGT portera le nécessaire renforcement du service public maritime et du littoral.

Montreuil, le 2 mars 2009

ACTION SOCIALE

Compte rendu de l'audience du 6 février 2009 au Cabinet du Ministre

Une délégation du comité central d'action sociale (CCAS) a été reçue par Madame Corinne ARNOUX, Conseillère sociale du Ministre.

La C.G.T. était représentée par Jean Marie RECH, André MANDARD, Kaci VANDERRIELE, Christian DUJON et Christian MAHUT.

F.O. avait 3 représentants, la C.F.D.T. 2 et l'U.N.S.A. 1. Pour l'administration de la D.R.H., Dominique VARAGNE, Sous-Directrice des Politiques et des Prestations Sociales et des pensions.

Suite à la déclaration du Président du C.C.A.S. au nom des quatre organisations syndicales (courrier du militant n°1320 du 25 février 2009), la conseillère sociale souligne dans ses propos que le Ministre attache beaucoup d'importance à l'action sociale. Elle se prononce satisfaite de recevoir une délégation du C.C.A.S.

Concernant la question d'un fonds spécial dans le cadre de la tempête qui a causé d'énormes dégâts dans le Sud-Ouest, Mme ARNOUX, plutôt surprise par la demande a répondu qu'elle se renseignerait sur ce qui s'est déjà fait dans pareilles circonstances.

La C.G.T. lui a rappelé qu'il existait un guide d'intervention pour l'action solidaire en cas de catastrophe mis en place par le C.C.A.S. en 2005.

Au sujet du budget de l'action sociale, la conseillère sociale du Ministre nous a indiqué que le budget est à un niveau constant et que c'est plutôt bien dans un contexte où les autres budgets sont en diminution. Quant à l'harmonisation tirée vers le plus haut (M.E.I.E., ministère des finances), elle représente une enveloppe de 500 millions d'euros (régime indemnitaire) demandée par le secrétaire général du ministère à « Bercy ». Selon Corinne ARNOUX, une demande identique à été formulée pour les crédits d'action sociale. « Bercy reste muet ».

La C.G.T. a pointé, que plus de 5 millions d'euros n'étaient pas pris en charge par la L.F.I. (loi de finances initiale), mais par le compte de pilotage du programme M.E.E.D.D.A.T. Qu'en sera t-il pour 2010. **La C.G.T. a dénoncé une fois encore l'insuffisance notoire des crédits de l'action sociale.**

La délégation s'appuyant sur la déclaration a conforté sa revendication d'un alignement sur les crédits sociaux du M.E.I.E. qui sont aujourd'hui 2 à 2,5 fois supérieurs à ceux du ministère. Des domaines comme les vacances et les loisirs ainsi que le logement sont très nettement en deçà au M.E.E.D.D.A.T.

D'après Corinne ARNOUX, les discussions avec le M.A.P. sont nombreuses, pas simples, mais cependant elles progressent. Une harmonisation a été réalisée sur la restauration. Avec le M.E.I.E., c'est bien plus compliqué, le différentiel avec le M.E.E.D.D.A.T. est très important.

La C.G.T. constate qu'en effet, le projet de convention de gestion et de délégation de gestion entre le M.E.E.D.D.A.T. et le M.E.I.E. ne fait état de rapprochement uniquement pour les actions collectives (C.I.L. et Arbre de Noël). Rien n'est prévu pour les autres prestations.

Un débat s'est prolongé sur l'abandon des retraités par la fonction publique et le ministère et sur la discrimination de fait du M.E.E.D.D.A.T. vis à vis des agents d'Outre-mer.

La C.G.T. a rappelé une nouvelle fois qu'elle n'accepte pas que le ministère montre très peu d'égard et de reconnaissance envers ses agents retraités. L'information en leur direction est quasiment au point zéro, alors que l'Etat continue de supprimer ou de revoir le bénéfice de certaines prestations (l'Aide à l'Habitat et l'aide ménagère à domicile).

La C.G.T. a montré son indignation au sujet des enfants des agents d'Outre-mer qui ne peuvent bénéficier des centres de vacances du C.G.C.V. à cause du coût très élevé du transport aérien. Nous espérons que la conseillère nous a bien entendu sur ces 2 problèmes récurrents, après avoir été interpellée fortement, selon ses propos, par les deux mots « abandon » et « discrimination ».

Pour la continuité de l'action sociale de proximité dans les futures D.D.T., la C.G.T. a souligné vivement son attachement aux C.L.A.S. qui ont fait leur preuve depuis 24 ans auprès des agents, très attachés à ces structures qui concourent au bon fonctionnement des services et à la consolidation des liens sociaux. En référence à la circulaire du Premier Ministre du 31 décembre 2008 qui stipule que la dimension interministérielle ne fera pas, pour autant, obstacle à la capacité des ministères de mettre en œuvre, les politiques dont ils sont responsables devant le parlement, la délégation et la C.G.T. ont appuyé leurs arguments conduisant à la mise en place des C.L.A.S. dans les directions départementales des territoires (D.D.T.). Pour la C.G.T. et la délégation, il en va de la survie de l'action sociale de proximité, quand le socle de ces futures D.D.T./D.D.I. (directions départementales interministérielles) sera composé pour l'essentiel par les agents des anciennes D.D.E.

Corinne ARNOUX a exprimé son soutien à l'idée de la présence des C.L.A.S. dans les D.D.T. Le ministère démarchera ainsi auprès de la fonction publique.

La M.I.R.A.T.E. (mission interministérielle de réorganisation de l'administration de l'Etat) donnera un éclairage précis de l'organisation départementale.

A la remarque de la C.G.T. explicitant le choc que subiraient les agents, si les C.L.A.S. devaient disparaître et arguant que ce serait pour le coup une « erreur politique », la conseillère sociale a répondu que ce serait une « erreur sociale ».

Si le ministère semble enclin au maintien des C.L.A.S. dans les D.D.T., il en est peut être pas de même du côté de la fonction publique et du Premier Ministre.

Nous devons être très mobilisés dès maintenant !

ACTION SOCIALE

Questionnaire

Renouvellement des C.L.A.S.

Identification du C.L.A.S. :

Renouvellement du C.L.A.S., date :

Nombre de représentants, total : du personnel.....

ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTEES

Nombre de membres :

C.G.T.	F.O.	C.F.D.T.	U.N.S.A.	Autres

PRESIDENT(E) :

Nom :

Prénom :

Syndicat :

N° de tél :

Adresse mélanie ou internet

DECHARGE D'ACTIVITE EN %

SECRETAIRE :

Nom :

Prénom :

Syndicat :

N° de tél :

Adresse mélania ou internet

DECHARGE D'ACTIVITE EN %

MOYENS DU PRESIDENT :

- Bureau OUI NON
- ordinateur OUI NON
- raccordement au réseau OUI NON
- accès à un secrétariat identifié OUI NON
- véhicule de service OUI NON

**PROBLEMES RENCONTRES :
(DECHARGES D'ACTIVITE, REMUNERATION, CARRIERE, AUTRES) :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QUESTIONNAIRE A RETOURNER RAPIDEMENT A LA FEDERATION

FAX : 01.48.51.62.50	fd.equipement@cgt.fr
André MANDARD, Président du C.C.A.S. Fax : 02.54.55.48.71	Andre.Mandard@equipement.gouv.fr
Michel GATIEN :	Michel.Gatien@i-carre.net

ACTION SOCIALE

COMITE CENTRAL D'ACTION SOCIALE

Compte rendu de la commission budgétaire du 10 février 2009

ORDRE DU JOUR :

1) D.P.A.S. (document pluriannuel d'action sociale)

- Finalisation, communication, formation

2) Le budget 2009.

Pour la C.G.T., ont assisté à la réunion :

André MANDARD, Christian DUJON, Jocelyne PELE.

- 1) Le D.P.A.S., document de gestion nécessaire pour suivre l'exécution du budget, définira des indicateurs qui permettront de mesurer les besoins des agents et les financements consacrés, ainsi que les insuffisances de crédits dans certains domaines. C'est un outil de comptabilité analytique que devront s'approprier les Présidents de C.L.A.S., les responsables d'U.O. et les R.B.O.P. Il y aura une diffusion en deux parties : la première sous forme de tableaux EXCEL sera dans les services fin du premier trimestre 2009. Elle devra être complétée rapidement. La seconde partie sera en principe disponible pour la fin de l'année 2009 (l'intervention des services informatiques étant nécessaire).

La communication aux responsables d'U.O. et aux R.B.O.P. sera faite par PSP2 (sous direction de l'action sociale). La formation des Présidents de C.L.A.S. débutera au mois de Mai et se poursuivra jusqu'en Novembre.

Deux jours et demi sont prévues en C.I.F.P. sur 7 sessions de 20 agents chacune.

A terme, le D.P.A.S. permettra d'établir le bilan annuel de gestion, le bilan par prestation et par population (actifs, retraités, enfants, conjoints...), par catégorie, mais aussi de préparer le budget pour l'année suivante. Une bonne utilisation devrait permettre de dégager les besoins et ainsi demander les crédits nécessaires pour couvrir les prestations existantes et créer des prestations nouvelles.

2) Le Budget

En 2009, la Loi de Finances Initiale (L.F.I.) est de 22.051.517 euros, après transferts de décentralisation (10.387 euros) et vers le M.E.I.E. (Ministère des Finances) à hauteur de 563.759 euros, pour les D.R.I.R.E.

En réalité, les besoins d'un montant de 27.221 517 euros ne sont pas tous couverts par le budget de l'action sociale.

5 170.000 euros seront supportés par le programme « conduite et pilotage des politiques du M.E.E.D.D.A.T. » Qu'en sera t-il en 2010 ?

La C.G.T. a une nouvelle fois déploré la grande insuffisance des crédits dédiés à l'action sociale.

Christian DUJON
Président de la commission budgétaire



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT

ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex

Tél : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –

E mail : fd.equipement@cgt.fr

Montreuil le 10 octobre 2008

DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT AU CCHS DU 10 MARS 2009

SUR LES DREAL:

Une direction de DREAL a annoncé qu'elle ne tiendrait plus de réunion d'hygiène et sécurité tant qu'il n'y aurait pas d'élections au CTPS DREAL, permettant de créer un CLHS DREAL.

La CGT dénonce cette attitude !

La CGT demande que l'administration donne des consignes afin que les anciennes instances représentatives des personnels (CLHS, CTPS, CLFP) continuent d'être consultées tant qu'il n'y aura pas de CTPS DREAL.

Cette consultation est obligatoire dans le cadre des déménagements des personnels, de la mise en place d'un règlement intérieur par exemple... Nous demandons donc que la consultation des anciennes instances soit maintenue.

Les personnels n'accepteraient pas un passage en force de l'administration pour la création des DREAL.

SUR LES CONSEILS GENERAUX :

Suite aux transferts des personnels dans les conseils généraux, on s'aperçoit que les documents relatifs à l'hygiène et la sécurité ETAT ne sont absolument pas pris en compte. Ceci n'est pas acceptable compte tenu notamment de certaines catégories de personnels dite « à risques ». Nous demandons que le ministère intervienne auprès des conseils généraux afin que ce trouble cesse immédiatement.

SUR LES SUICIDES :

La CGT déplore le fait qu'aucune remontée des enquêtes suicides n'ait été effectué. Nous souhaitons savoir comment l'administration justifie de tels faits ?

SUR LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS :

Suite au transfert des personnels, l'administration s'était félicitée de la baisse des statistiques des accidents graves et mortels. Il est évident qu'à partir du moment où vous ôtez par le biais des transferts la population à risque concernée, vous ne pouvez qu'arriver en définitive à une baisse. Or les chiffres qui nous sont transmis démontrent qu'au prorata les accidents graves et mortels n'ont absolument pas baissé. La CGT demande à l'administration qu'elle s'engage fermement dans une action tendant à faire baisser coûte que coûte les accidents graves et mortels dans le ministère.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS AU MINISTERE :

Le ministère étant en constante mutation suite aux diverses réformes gouvernementales, La CGT constate de nouvelles arrivées dans la sphère environnement et de l'industrie. Celle de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, de l'Office National de l'Eau Milieux Aquatiques et des Parcs Nationaux en est la parfaite illustration, avec par exemple la problématique de l'hygiène et la sécurité liée au port d'arme, de ces éventuelles conséquences dans le cas de leur utilisation dans le cadre professionnel, sur la santé psychologique des agents... La CGT demande que ces nouvelles arrivées soient prises en compte avec leur problématique.

Lors du CCHS du 16 décembre dernier, nous avons constatés que seuls 44 % des services avaient fait remontés leurs statistiques. Cela est totalement inadmissible ! Cela démontre pour la CGT du peu d'intérêt qu'ont les chefs de service pour l'hygiène et la sécurité. Comment s'étonner dès lors du nombre croissant des accidents graves et mortels, ainsi que des suicides.

Les représentants CGT



Communiqué

QUAND ERIC WOERTH NE DIT PAS LA VÉRITÉ

Dans un entretien au journal Le Monde en date du 3 mars, Eric WOERTH vante les mérites de sa politique.

Après tout, rien de plus normal même si, pour l'essentiel, cela consiste à rester sourd aux légitimes exigences portées par les personnels, toutes leurs organisations syndicales et soutenues par la majorité de la population.

Pour autant, cela n'autorise pas le Ministre à utiliser des contre-vérités manifestes.

Ainsi, Eric WOERTH – à partir de prévisions d'ailleurs très aléatoires – compare-t-il l'inflation estimée en 2009 à 0,4 % à la revalorisation du point d'indice « *de 0,8 % (+ 0,5 % en juillet et + 0,3 % en octobre)* ».

Un tel raisonnement est pour le moins spécieux puisqu'il s'agit de mettre en parallèle l'inflation calculée en moyenne annuelle avec une augmentation de la valeur du point en niveau. Précisons donc au Ministre peu consciencieux que, en moyenne, le point augmentera de 0,325 % ! Et, pour le Ministre frappé d'amnésie, rappelons que de janvier 2000 à janvier 2009, la valeur du point a chuté de quelque 7,5 % par rapport à l'indice des prix à la consommation.

En ce qui concerne la fameuse Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (la GIPA), on sombre encore davantage dans la désinformation. En effet, sans même revenir sur le fond d'un dispositif parfaitement insatisfaisant, le bilan officiel de la GIPA 2008 ne peut être complètement effectué puisque, de l'aveu même des services ministériels, les chiffres définitifs concernant la Fonction publique territoriale ne seront pas connus avant la fin mars 2009 !

En tout état de cause, les éléments actuellement disponibles indiquent que, sur les 3 versants de la Fonction publique, la GIPA 2008 ne devrait pas concerner plus de 250.000 agents. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'on attendait mieux d'un Ministre des Comptes Publics !

Montreuil, le 5 mars 2009

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Secrétariat général

Paris, le

05 MARS 2009

Direction des ressources humaines

Département des relations sociales

Note

à

Mesdames et Messieurs les chefs de
service

Réf : Circulaire du 11 décembre 2000 relative à l'amélioration des conditions d'exercice des droits syndicaux et du dialogue social au sein des services du ministère

Affaire suivie par : Christine DELTRUC

christine.deltruc@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 01 40 81 11 51 – Fax : 01 40 81 30 39

Objet : Prorogation de l'utilisation des coupons de décharges d'activité de service de 2008

Par note du 2 février dernier, je vous demandais de bien vouloir accepter les coupons de décharge d'activité de service au titre de 2008 jusqu'à fin février 2009.

A ce jour, les coupons n'ayant pas été distribués aux organisations syndicales, je vous informe que la durée de l'utilisation des coupons de décharges d'activité de service 2008 est prolongée jusqu'au 31 mars 2009.

Pour les OS ayant d'ores et déjà épuisé leur quota et qui seraient donc à cours de feuillets, il y a lieu d'accorder aux agents dûment désignés par les OS, les autorisations d'absence sollicitées, sans qu'il leur soit demandé de produire ce justificatif. A charge pour l'administration de comptabiliser lesdites absences et d'en demander le justificatif rétroactivement.

J'informe ce jour les organisations syndicales de cette décision.

Le directeur des ressources humaines



Jean-Claude RUYSSCHAERT

Élections

2 avril 2009

Votez CGT

Élections pour les représentants du personnel

CAP CCP CAD

pour la défense individuelle
et collective des agents

la
cgt